

Coëx. La bénédiction des vélos et des cyclistes est actée

[Ouest-France](#) Publié le 08/06/2019



Une partie du Coëx olympique cycliste. Au second rang, en partant de la gauche, Michèle Richard, première adjointe, Dominique Michaud, maire, et René Cougnaud, curé, derrière le vélo historique du club. |

La première bénédiction des cyclistes et de leur vélo a été faite l'an dernier, lors du passage du Tour de France en Vendée, à l'initiative du prêtre de la paroisse, avec la mairie. Cette bénédiction est reconduite cette année.

« La bénédiction est un acte de Dieu mais aussi une reconnaissance. Ainsi, en bénissant une maison, un objet de travail, une médaille, une salle de sport, et des vélos rappelle que Dieu s'intéresse à l'être humain jusque dans les moments considérés comme insignifiants », indique l'abbé René Cougnaud.

« Cette bénédiction n'est pas réservée qu'aux croyants pratiquant ou non, elle est pour toutes les personnes fan de vélo, c'est une entente cordiale entre les laïcs et les institutions religieuses », précise Dominique Michaud, maire de la commune.

Dimanche 16 juin, bénédiction des cyclistes et des vélos, à midi, sur le parvis de l'église.